

**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**2018**

**Revue de Presse n°02 du 25 janvier 2018**

Actualités de l'Enseignement Supérieur .....	2
Actualités de l'Enseignement 1 <sup>aire</sup> & 2 <sup>aire</sup> .....	6
Communication ministérielle .....	9
Articles thématiques .....	10
Autres .....	11

**AEFE-SORES**

**RP-SORES-2018-01-25**

## Actualités de l'Enseignement Supérieur

### Actu | Parcoursup

**«Parcoursup : ouverture des inscriptions sous haute tension», LE MONDE, publié le 22/01/2018.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/22/parcoursup-ouverture-des-inscriptions-sous-haute-tension\\_5245273\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/22/parcoursup-ouverture-des-inscriptions-sous-haute-tension_5245273_4401467.html)

« La plate-forme d'admission dans le supérieur a pleinement ouvert lundi, tandis que de nombreux acteurs appellent à se mobiliser contre la « sélection » à l'université ou à donner plus de moyens à la réforme.

Cette fois, les lycéens ont la main. Mais sera-t-elle heureuse ? A partir de ce lundi 22 janvier et jusqu'au 13 mars, les futurs bacheliers et les étudiants souhaitant se réorienter en première année d'études supérieures peuvent indiquer leurs vœux de formation pour la rentrée 2018 sur la nouvelle plate-forme Parcoursup.

Contrairement à la plate-forme APB, très critiquée durant l'été, Parcoursup va enregistrer des vœux motivés mais non hiérarchisés par les élèves. L'objectif annoncé est d'éviter le tirage au sort, pratiqué l'an dernier quand les candidats étaient trop nombreux à l'entrée d'une filière universitaire non sélective, en créant des « attendus ». Concrètement, toutes les formations vont désormais classer l'ensemble des candidats à partir de leurs dossiers, ce qui permettra de les départager, dans le cas où les capacités d'accueil sont atteintes.»

**«Parcoursup : casse-tête annoncé pour l'admission en faculté de médecine en Ile-de-France», LE MONDE, publié le 21/01/2018.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/21/le-casse-tete-de-l-admission-en-medecine-en-ile-de-france\\_5244870\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/21/le-casse-tete-de-l-admission-en-medecine-en-ile-de-france_5244870_4401467.html)

« Les nouvelles modalités d'entrée à l'université, mises en œuvre par la plate-forme Parcoursup qui a ouvert aux inscriptions lundi 22 janvier, compliquent la donne pour l'entrée en première année commune aux études de santé (PACES). En tout cas en Ile-de-France. La question est particulièrement sensible : le 8 juin 2017, lors de la première phase d'admission sur la plate-forme précédente, Admission post bac (APB), un millier de lycéens franciliens qui avaient choisi cette filière avaient été placés en attente après tirage au sort, provoquant un tonnerre de réactions indignées. Une telle sélection étant jugée d'autant plus inadmissible que près des trois quarts des étudiants échouent en fin de première année, à l'issue d'un concours très sélectif.

Jusqu'en 2017, la PACES francilienne bénéficiait d'un fonctionnement particulier : les candidats postulaient, par le biais d'un seul vœu groupé, aux sept universités d'Ile-de-France. Après les résultats du bac, le service interacadémique d'affectation des étudiants en PACES se chargeait de les répartir dans les sept établissements franciliens, en fonction de leurs préférences géographiques mais aussi en prenant soin d'équilibrer le plus équitablement possible les mentions au bac, pour ne pas favoriser telle ou telle université.

« Un système de régulation » serait en réflexion

Mais comment cette année attendre les résultats du bac pour répartir les candidats alors que les lycéens sont désormais invités à répondre, au fil de l'eau, à partir du 22 mai, à l'ensemble des propositions qui seront données à leurs vœux ? Selon plusieurs universitaires interrogés, la solution envisagée dans un premier temps par le ministère de l'enseignement supérieur consistait à maintenir cette centralisation à l'échelle de l'Ile-de-France, avec des critères d'examen des dossiers communs et un classement des candidats au niveau de la région. Mais il aurait finalement fait marche arrière. Interrogé, le ministère n'a pas souhaité s'exprimer...»

## Actu | Parcoursup (suite)

**«Inscription à l'université sur Parcoursup : comment s'y prendre», LE FIGARO, publié le 23/01/2018.**

[http://etudiant.lefigaro.fr/article/inscription-a-l-universite-les-questions-que-vous-vous-posez\\_39a9090c-0050-11e8-974b-c4e0f256b4ed/](http://etudiant.lefigaro.fr/article/inscription-a-l-universite-les-questions-que-vous-vous-posez_39a9090c-0050-11e8-974b-c4e0f256b4ed/)

« Cette année, c'est le grand chambardement. Pour la première fois, les universités vont pouvoir demander des dossiers complets pour mieux cibler les candidats qui souhaitent intégrer une première année de licence. Ce sont les fameux attendus. Il faut savoir que près d'un candidat sur deux met l'université en premier vœu. Mais si les bacheliers sont nombreux à vouloir rentrer à l'Université, ils ne veulent pas aller n'importe où. L'examen des dossiers des candidats concernera particulièrement les licences les plus demandées: droit, psychologie, Staps (sciences et techniques des activités sportives) et Paces (première année commune aux études de santé ). Des filières où l'université dispose d'un monopole: impossible en effet de devenir médecin ou professeur de sport sans passer par l'université. C'est dans ces filières où les «attendus» seront scrutés à la loupe. D'autres questions se posent aussi: sectorisation, vœux multiples.. On vous dit tout.»

**«Comment les universités vont trier les lycéens», LE MONDE, publié le 21/01/2018.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/21/comment-les-universites-vont-trier-les-lyceens\\_5244766\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/21/comment-les-universites-vont-trier-les-lyceens_5244766_4401467.html)

« Les candidats à une première année d'études supérieures peuvent, à partir de lundi, inscrire leurs vœux d'orientation sur Parcoursup. Les critères ont dû être élaborés par les facs en quelques semaines.

En décembre 2017, ils ont pu découvrir les compétences désormais attendues dans chaque discipline : « aptitude à la logique » en droit, « compétences scientifiques » en physique, « bon niveau rédactionnel » en lettres, etc. Reste maintenant à savoir comment ces formations vérifieront, en coulisses, que les bacheliers possèdent bien ces « attendus ». [...]

Notes de physique ou de maths dans les filières scientifiques, notes de français et d'histoire-géographie dans les sciences humaines et sociales... De manière générale, les bulletins des lycéens apparaissent comme un critère incontournable. La raison en est simple : ils sont facilement quantifiables. « Nous nous attendons, dans certaines licences, à 15 000 vœux de candidats : il va être impossible d'avoir un examen approfondi de chaque dossier, souligne Olivier Oudar, vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire à l'université Paris-XIII. Les notes permettront d'en trier automatiquement une grande partie, pour ensuite regarder finement un plus petit nombre de dossiers. » [...]

## Actu | Admissions parallèles

**«Intégrer une grande école sans prépa, grâce aux admissions parallèles», LE MONDE, publié le 16/01/2018.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/16/integrer-une-grande-ecole-sans-prepa-grace-aux-admissions-paralleles\\_5242427\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/16/integrer-une-grande-ecole-sans-prepa-grace-aux-admissions-paralleles_5242427_4401467.html)

« Les écoles de commerce et d'ingénieurs recrutent une partie de leurs élèves après un bac + 2 à + 4. Une manière de diversifier les profils, y compris socialement, et de faire une place à ceux qui « ne sont pas faits pour étudier en classe préparatoire ».

Pourquoi faire le choix d'un parcours moins linéaire que la classique « voie royale » des classes prépa ? Parce que tout le monde, « même parmi les élèves les plus brillants scolairement, n'est pas fait pour étudier en classe préparatoire » [...] Multiplier les voies d'entrée possibles, c'est offrir des opportunités à des étudiants aux profils variés.

Alors que la classe préparatoire est considérée comme une clé d'insertion professionnelle par les familles aisées, « l'obtention d'un diplôme intermédiaire rassure beaucoup celles qui sont plus modestes », [...]. Car le corollaire d'un cursus long est le financement. Cinq années d'études, c'est la perspective d'« un retour sur investissement plus tardif », poursuit-elle. Une première étape, en deux ou trois ans, atténue la pression portée sur les épaules de l'étudiant et de sa famille, et lui permet de prendre conscience de ses capacités et des opportunités que lui ouvriront des études plus longues.»

**Actu | Écoles d'ingénieurs**

**«Écoles d'ingénieurs : Supméca rejoint le groupe Isae», EDUCPROS, publié le 24/01/2018.**

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/ecoles-d-ingenieurs-supmeca-rejoint-le-groupe-isaie.html>

« L'école francilienne Supméca, basée à Saint-Ouen, a annoncé son arrivée au sein du groupe Isae, désormais structuré en association loi 1901. Elle devient ainsi le cinquième membre du groupe, avec Isae-Supaero, Isae-Ensma, l'Estaca et l'École de l'air.

L'objectif de Supméca, à terme, est de devenir l'école de référence en ingénierie mécanique du secteur de l'aéronautique en France.»

**Actu | PACES**

**«Paces : les doyens franciliens veulent la peau du redoublement», EDUCPROS, publié le 24/01/2018.**

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/paces-les-doyens-franciliens-veulent-la-peau-du-redoublement.html>

« Seulement 30 à 40 % des étudiants intègrent la deuxième année des études de santé après une ou deux années de Paces [première année commune aux études de santé]. Le prix humain de ce système est beaucoup trop élevé", s'indigne Jean-Luc Dubois-Randé, le président de la conférence des doyens de médecine. Le remède à ce mal a peut-être été trouvé : une Paces en un an, composé d'un concours écrit et d'un concours oral de repêchage, où le redoublement serait supprimé, remplacé par des alternatives telles que le dispositif AlterPaces.

Quatre des sept universités parisiennes (Paris-Descartes, Sorbonne université, Paris-Diderot, Paris-Est-Créteil) et très probablement les universités de Lille et de Bretagne occidentale vont expérimenter, dès septembre 2018, ce tout nouveau processus de sélection intitulé "Paces 1". Ces expérimentations seront évaluées par les ministères (Santé et Enseignement supérieur) courant 2019.»

**Actu | Universités étrangères**

**«A Montréal, l'université McGill séduit les étudiants français», LE MONDE, publié le 22/01/2018.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/22/a-montreal-l-universite-mcgill-seduit-les-etudiants-francais\\_5245373\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/22/a-montreal-l-universite-mcgill-seduit-les-etudiants-francais_5245373_4401467.html)

« Parmi ses 40 000 étudiants, cette université anglophone installée au Québec compte 1 875 Français, soit le plus fort contingent d'étrangers après les Chinois et les Américains.

Un cursus emballant, des méthodes pédagogiques innovantes, une ouverture à l'international affirmée... Margaux Delalex est pleinement satisfaite d'avoir choisi l'université McGill il y a trois ans, après obtention d'un bac international en Suisse. A 20 ans, cette Française qui a roulé sa bosse de Strasbourg à Dubaï, en passant par plusieurs autres pays dont les Etats-Unis, avec ses parents expatriés, vit à Montréal depuis septembre 2015.

Elle complétera en décembre sa troisième année de bachelor avec majeure en géographie et deux mineures en développement international et développement urbain. La présence de sa sœur, qui étudiait déjà à McGill, et les droits de scolarité à tarif préférentiel pour les étudiants français figurent également parmi les raisons de son choix. Depuis 2015, les Français paient le même montant que les étudiants canadiens, soit 7 400 dollars canadiens environ par an (4 840 euros), contre trois fois plus pour les étrangers originaires d'autres pays.»

## Actu | Disparition d'Alain Devaquet

**«Sélection à l'université: Devaquet, si tu avais su...», SLATE, publié le 22/01/2018.**

<https://www.slate.fr/story/156655/selection-devaquet-greve-universite>

« À jamais associé aux grèves étudiantes de 1986, le nom de l'ancien ministre Alain Devaquet –décédé vendredi– est le symbole d'une loi jamais appliquée officiellement mais qui s'exerce toujours dans le parcours universitaire: la sélection.

[...] Des années après, le système universitaire français est de plus en plus sélectif sans le dire. Les initiés connaissent les bonnes filières, les grandes écoles trient sans ménagement. Et puis, on en arrive à l'absurdité parfaite du tirage au sort. Tri lent et insidieux. L'étudiant que j'étais est devenu un père soucieux que ses enfants suivent les filières les plus sélectives possibles.»

**«Alain Devaquet, père d'une réforme avortée de l'université en 1986, est décédé», SOURCE, publié le 21/01/2018.**

[https://www.lexpress.fr/education/alain-devaquet-pere-d-une-reforme-avortee-de-l-universite-en-1986-est-decede\\_1978070.html](https://www.lexpress.fr/education/alain-devaquet-pere-d-une-reforme-avortee-de-l-universite-en-1986-est-decede_1978070.html)

« Alain Devaquet, père d'une réforme de l'université avortée en 1986, avait affronté plusieurs semaines de manifestations monstres.

L'ex-ministre RPR Alain Devaquet, père d'une réforme de l'université avortée en 1986 après un large mouvement de contestation et la mort d'un étudiant, Malik Oussekin, est décédé vendredi à l'âge de 75 ans, a annoncé ce dimanche sa compagne Claude-Annick Tissot.

Alain Devaquet, qui avait dû démissionner de son poste de ministre délégué à la Recherche et à l'Enseignement supérieur du gouvernement Chirac dans la foulée de ce retrait, est mort à l'hôpital Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne) des suites d'un cancer, a précisé Claude-Annick Tissot. Ses obsèques auront lieu vendredi prochain dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, a-t-elle indiqué.

*La porte ouverte à une sélection accrue*

Lors de la première cohabitation, ce ministre de Jacques Chirac avait porté, à l'automne 1986, le projet de réforme donnant davantage d'autonomie aux universités, qui reprenait les grandes lignes du programme UDF-RPR des législatives, six mois plus tôt.

Cette réforme a été aussitôt dénoncée par les syndicats lycéens et étudiants qui y voyaient la porte ouverte à une sélection accrue, à l'augmentation des frais d'inscription et à une université à deux vitesses. Alain Devaquet avait alors dû affronter plusieurs semaines de manifestations monstres, à Paris et à travers toute la France, où étudiants et lycéens défilaient aux cris de "Devaquet, si tu savais...".»



## Actualités de l'Enseignement 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup>

### Actu | Réforme du baccalauréat

**«Nouvelle formule du bac: voici les propositions présentées au ministre», L'EXPRESS, publié le 24/01/2018.**

[https://www.lexpress.fr/education/nouvelle-formule-du-bac-voici-les-propositions-presentees-au-ministre\\_1978927.html](https://www.lexpress.fr/education/nouvelle-formule-du-bac-voici-les-propositions-presentees-au-ministre_1978927.html)

« Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, le bac nouvelle génération pourrait entrer en vigueur en 2021. Des propositions doivent désormais être évaluées par Jean-Michel Blanquer.

La fin des séries L, ES et S, quatre épreuves finales en terminale, un grand oral: les propositions du bac nouvelle formule sont présentées ce mercredi par Pierre Mathiot, mandaté pour réformer cet examen bicentenaire.

[Jean-Michel Blanquer] présentera sa réforme mi-février, et elle devrait être applicable pour la session de 2021. Voici ce qui pourrait alors changer.

La première proposition est la suppression des séries du bac général. La L (littéraire), l'ES (économique et social) ou la S (scientifique) seraient remplacées par un tronc commun, et des enseignements de spécialisation.

Les élèves choisiraient deux disciplines "majeures" dans un menu de neuf ou dix combinaisons possibles [...] et deux disciplines "mineures".

L'année scolaire ne serait plus divisée en trimestres mais en semestres, comme à l'université.

Grande nouveauté: un oral comptant pour 15% de la note finale sanctionnerait la fin du bac.

Le bac serait "resserré" avec six épreuves nationales: les deux épreuves de français en Première (l'écrit et l'oral) et quatre épreuves en Terminale.

Dans les propositions, fini le rattrapage auquel étaient convoqués les élèves ayant obtenu moins de 10 sur 20 mais au moins 8 de moyenne. Ce serait désormais l'examen de leurs livrets scolaires qui déterminerait leur réussite ou non à l'examen.»

**«Réforme du bac : une grande épreuve orale compterait pour 30 % de la note finale», VOUSNOUSILS, publié le 23/01/2018.**

<http://www.vousnousils.fr/2018/01/23/reforme-du-bac-une-grande-epreuve-orale-compterait-pour-30-de-la-note-finale-611822>

« Selon les premières pistes du rapport sur la réforme du bac, l'une des épreuves finales de l'examen consisterait en un "grand oral" qui compterait pour 30 % de la moyenne.

Le nombre d'épreuves terminales au baccalauréat serait porté à 4 : deux épreuves sur les majeures choisies par l'élève, qui auraient lieu en mai, une épreuve de philo, qui se déroulerait en juin, et un « grand oral » portant sur un projet travaillé pendant l'année, qui devrait également avoir lieu au mois de juin. Cet oral de 30 minutes s'effectuerait devant un jury de trois personnes (un enseignant du lycée de l'élève, un enseignant extérieur et un non-enseignant).»

**«Voici à quoi ressemblera le nouveau bac», LE FIGARO, publié le 23/01/2018.**

[http://etudiant.lefigaro.fr/article/voici-a-quoi-ressemblera-le-nouveau-bac\\_4e419970-0059-11e8-be42-2176aaed995f/](http://etudiant.lefigaro.fr/article/voici-a-quoi-ressemblera-le-nouveau-bac_4e419970-0059-11e8-be42-2176aaed995f/)

« La réforme du bac entrera en vigueur en 2021 mais les changements vont débiter dès la rentrée prochaine, en classe de seconde. L'idée est de simplifier l'examen en s'inspirant en partie du «colloquio» italien.

Le professeur d'université et ancien directeur de Sciences Po Lille Pierre Mathiot remet aujourd'hui son rapport sur le bac à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, après plusieurs centaines d'auditions...Et un voyage en Italie pour étudier le fonctionnement du «colloquio» italien, un examen oral pluridisciplinaire.»

## Actu | Réforme du baccalauréat (suite)

### « Réformer le bac : chiche ! », LIBÉRATION, publié le 23/01/2018.

[http://www.liberation.fr/politiques/2018/01/23/reformer-le-bac-chiche\\_1624709?xtor=rss-450](http://www.liberation.fr/politiques/2018/01/23/reformer-le-bac-chiche_1624709?xtor=rss-450)

« Un examen final allégé et davantage de contrôle continu : telles sont les pistes qui devraient être présentées ce mercredi au ministre Jean-Michel Blanquer pour remanier en profondeur une institution à la fois sacralisée et dévaluée, réputée irréformable.

Le calendrier est serré : le bac nouveau doit entrer en vigueur en 2021 et aura un impact dès la rentrée prochaine sur les lycéens de seconde. [...]

Exit le bac concentré sur le mois de juin qui chaque année met en vacances prématurément les élèves de seconde. La nouvelle version se veut allégée. On s'oriente vers un examen final resserré autour de six épreuves (comptant pour 60 % de la note finale), le reste étant évalué par un contrôle continu (40 % de la note du bac). Dans son rapport, Pierre Mathiot ne se mouille pas sur cette question très débattue du contrôle continu et propose trois scénarios : soit des épreuves ponctuelles réparties dans l'année (une sorte de bac blanc standardisé avec anonymat garanti), soit des épreuves ponctuelles et la prise en compte des bulletins scolaires, soit uniquement les bulletins scolaires. A Blanquer de trancher.

Mais ce bac remanié n'est en réalité que la partie émergée d'un nouvel iceberg. A travers les pistes annoncées, c'est un nouveau lycée qui se dessine. Un lycée plus modulaire ou, pour le dire autrement, à la carte. Ainsi, outre un tronc commun d'enseignements (français en première, philo en terminale, mais aussi histoire-géographie, langues vivantes...), chacun devrait avoir à opter pour deux disciplines « majeures » (ce sont celles que le candidat passera au bac) à choisir dans un menu de neuf ou dix combinaisons possibles (par exemple maths-sciences économiques ou lettres-langues) et deux disciplines « mineures ». S'ajouteraient des enseignements facultatifs, comme les langues anciennes. Voilà à gros traits le schéma. Autre changement à noter : un temps scolaire rythmé par semestre, et non plus par trimestre. Une petite révolution.[...]

De fait, la philosophie de cette réforme, telle que vantée par le gouvernement, est la suivante : via une spécialisation progressive, le bac devrait rejouer un rôle dans l'orientation des lycéens dans l'accès au supérieur. Cette réforme n'est en effet qu'un volet de la partie qui se joue en ce moment. Le vrai enjeu - avec d'énormes changements à la clé - est bien la loi qui modifie l'accès à l'université, et que le Parlement est en train de voter.»

### « Huit pistes pour réformer le bac et le lycée », LE JDD, publié le 21/01/2018.

<http://www.lejdd.fr/societe/education/huit-pistes-pour-reformer-le-bac-et-le-lycee-3551459>

« C'est une question de jours... Pierre Mathiot, l'ancien directeur de Sciences Po Lille chargé de réfléchir sur l'avenir du baccalauréat et du lycée, s'apprête à rendre sa copie. Son rapport sera rendu public mercredi. Pour réformer cette vénérable institution (créée en 1808!), ce fondu de marathon a mené une centaine d'entretiens et s'est rendu à Marseille, Lille et dans l'académie de Besançon. Après la sortie du rapport, Jean-Michel Blanquer devrait ouvrir quinze jours de concertation avec les syndicats, puis rendre ses arbitrages en mars. Des groupes de travail s'attelleront ensuite à la mise en œuvre. Objectif : un nouveau bac en 2021... et des changements au lycée bien avant. Les propositions suivantes, qui devraient figurer dans le rapport Mathiot, seront au cœur des débats.

- Un grand oral de trente minutes

Cette épreuve peut faire penser au colloquio italien, un oral visant à tester les connaissances des élèves sur leur dernière année d'études. Mais il s'agirait plutôt de tester la capacité du candidat à présenter un projet interdisciplinaire, lié aux matières prises en majeure et mineure, mené (seul ou en groupe) durant l'année... et non sa culture générale. Le jury serait composé de trois personnes, dont l'une ne serait pas prof (pourquoi pas un membre de la réserve citoyenne?). L'oral durerait une demi-heure.

- Des heures consacrées à l'orientation

En plus du tronc commun et des spécialités, un troisième module, consacré à l'orientation postbac mais aussi à la méthodologie ou à la préparation au grand oral, serait dispensé aux élèves : au moins deux heures hebdomadaires en seconde et trois heures en première et terminale. Les lycéens devraient aussi suivre un cours de culture et de démarche scientifique - a priori en terminale - pour en finir avec les théories du complot qui tendent à prendre de l'ampleur.»

## Actu | Réforme du baccalauréat (suite)

**«Des propositions-chocs pour réformer le baccalauréat», LE MONDE, publié le 24/01/2018.**

[http://www.lemonde.fr/education/article/2018/01/24/ce-que-l-on-sait-du-rapport-sur-la-reforme-du-lycee-et-du-baccalaureat\\_5246071\\_1473685.html](http://www.lemonde.fr/education/article/2018/01/24/ce-que-l-on-sait-du-rapport-sur-la-reforme-du-lycee-et-du-baccalaureat_5246071_1473685.html)

« C'est à la réforme d'un « monument national » qu'entend s'atteler ce gouvernement. Mercredi 24 janvier, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'éducation nationale, a annoncé qu'il présentera, au conseil des ministres du 14 février, sa réforme du baccalauréat.

« Le supprimer, ce serait comme démonter la tour Eiffel », avait reconnu l'ex-ministre de l'éducation Xavier Darcos, dont la tentative de réforme du lycée a été mise en échec, en 2008, face à la contestation. Son successeur Luc Chatel l'a redimensionnée... sans toucher à l'examen. Cette prudence dépasse les clivages politiques : Vincent Peillon, premier ministre de l'éducation de François Hollande a, lui, réussi le tour de force d'écrire une loi d'orientation en omettant le sujet.

Depuis 1995 et la transformation des sections (A, B, C, etc.) en séries (L, ES, S...), le bac n'a pas connu de remise en jeu véritable. En tout cas pas le bac général : les bacs technologiques et professionnels évoluent, quand l'examen des cadres et des enfants de cadres demeure, lui, quasi intouchable.»

**«Pierre Mathiot : "Je suis partagé sur la place du contrôle continu au bac"», EDUCPROS, publié le 24/01/2018.**

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/pierre-mathiot-je-suis-partage-sur-la-place-du-contrôle-continu-au-bac.html>

« C'est un rapport assez long, d'une soixantaine de pages. Étant donné qu'il sera lu par des spécialistes, il était important de soigner les détails, mais il fallait aussi qu'il soit compréhensible par tous. Le rapport liste de nombreuses propositions. Dans certains cas, j'ai indiqué des alternatives. Pour d'autres, j'ai formulé des préconisations sans alternative ; sur d'autres encore, j'ai proposé plusieurs scénarios en précisant celui ayant ma préférence ; et enfin, j'en ai laissé quelques-unes à arbitrer au politique.

Je propose de le partager en deux parties d'importance différente. Il y aurait d'abord des épreuves terminales qui compteraient pour 60 % de l'obtention du diplôme. Celles-ci comprendraient les épreuves anticipées de français (écrite et orale) et quatre autres épreuves. Sur les 40 % restants, il y a une hésitation et une réelle difficulté à trancher, notamment sur le contrôle continu et l'équité de la correction.

L'oralité est une compétence extrêmement importante qu'il faut valoriser au lycée et je trouvais intéressant d'en faire un exercice ritualisé car le bac doit aussi être une sorte de rite de passage. À la condition, en effet, qu'il soit préparé, et pas uniquement sur le fond, mais également sur la forme, ce que devrait permettre le fait qu'il soit adossé à une ou plusieurs disciplines. Aujourd'hui, les candidats au bac technologique passent une épreuve de ce type sans que personne ne s'en émeuve.

Les majeures nationales proposées par le rapport Mathiot

- Mathématiques et physique-chimie
- Sciences de l'ingénieur et mathématiques
- SVT et physique-chimie
- Informatique et mathématiques
- Mathématiques et SES
- SES et histoire-géographie
- Littérature et art
- Littérature et langues anciennes
- Littérature étrangère et 2 langues étrangères

À celles-ci s'ajouteraient des majeures reprenant l'organisation des séries technologiques.»



## Communication ministérielle

### Actu | Parcoursup

**«Parcoursup : ouverture de la plateforme de formulation des vœux», MESRI, publié le 22/01/2018.**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid125432/parcoursup-ouverture-de-la-plateforme-de-formulation-des-voeux.html>

« Les lycéens ont jusqu'au 13 mars à 18h pour formuler 10 vœux maximum, non hiérarchisés et motivés, et jusqu'au 31 mars pour finaliser leurs dossiers, joindre les pièces éventuellement demandées par les formations et, enfin, confirmer leurs vœux une fois le dossier complet.

De nombreux outils sont mis à disposition des lycéens sur Parcoursup pour s'informer tout au long du processus mais aussi poser des questions, être alertés ou échanger avec des professionnels de l'orientation :

- des tutoriels "pas-à-pas" pour expliquer l'inscription sur la plateforme et la formulation des vœux;
- un numéro vert 0 800 400 070 pour poser des questions sur l'orientation et le fonctionnement de la plateforme. Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h;
- une messagerie (rubrique Contact) accessible tout au long de la session du candidat, notamment pour poser des questions sur son dossier personnel.

Dans chaque classe de terminale, deux professeurs principaux accompagneront les lycéens pour leur apporter des conseils pendant toute cette phase.

Avant les vacances d'hiver, une deuxième semaine de l'orientation, qui coïncide avec la période des journées "Portes ouvertes" des établissements d'enseignement supérieur, est aussi organisée dans les lycées.

L'application mobile Parcoursup pour recevoir les alertes sera disponible au début du mois de février sur Android et iOS.»

### Actu | Campus 2022 de Science Po

**«Présentation du projet Campus 2022 de Sciences-Po : discours de Frédérique Vidal», MESRI, publié le 23/01/2018.**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid125448/presentation-du-projet-campus-2022-de-sciences-po-discours-de-frederique-vidal.html>

« Frédérique Vidal s'est exprimée le 11 janvier 2018 lors de la présentation du projet Campus 2022 de Sciences-Po.

A l'origine de ce mouvement, il y a une vision - et un homme pour la porter. Cet homme, c'est bien sûr Richard Descoings. Et au cœur de la vision qu'il a su porter, avec l'ensemble de ses équipes, il y avait une conviction simple : pour le Sciences-Po que nous connaissions à la fin du 20ème siècle, malgré sa réputation et sa place particulière dans le paysage de l'enseignement supérieur français, il était devenu vital de se réinventer en profondeur pour continuer à briller au XXIe siècle. Ce n'est pas qu'une formule. Car Sciences-Po, c'est alors un modèle singulier, un modèle très fort de formation d'élites politiques, administratives et économiques au cours de deux années d'enseignement à peine, avec, en fin de cursus, un diplôme renommé en France, mais sans reconnaissance organisée à l'échelle nationale et mondiale et sans connexion réelle avec le reste du tissu académique. Sciences-Po, à l'époque, c'est un succès français - mais qui était menacé de devenir un jour un succès purement franco-français. La clef en était certes l'exigence humaine et intellectuelle, mais une exigence qui se conjugait avec un tout petit nombre d'étudiants et avec, parfois, une certaine forme de fermeture - y compris en matière sociale.

L'intuition de Richard Descoings et de son équipe, c'est qu'il fallait ouvrir et développer largement Sciences-Po, pour lui donner toute sa place, dans le paysage français, bien sûr, mais aussi dans le paysage international. [...]»

## Articles thématiques

### Actu | Égalité filles-garçons

**«Il n'y a aucune raison que le sexe biologique ait une influence sur les choix d'orientation», LE MONDE, publié le 17/01/2018.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/17/il-n-y-a-aucune-raison-que-le-sexe-biologique-ait-une-influence-sur-les-choix-d-orientation\\_5243135\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/17/il-n-y-a-aucune-raison-que-le-sexe-biologique-ait-une-influence-sur-les-choix-d-orientation_5243135_4401467.html)

« Spécialiste de la psychologie de l'orientation, Françoise Vouillot plaide pour « une déssexualisation » qui prendrait autant en compte les aspirations des filles que celles des garçons pour leur ouvrir tous les champs professionnels.

On n'arrivera pas à produire une déssexualisation de l'orientation si on ne s'intéresse pas en même temps aux garçons. Historiquement, on s'est plus préoccupé de la question d'orientation des filles vers des filières scientifiques et techniques qu'on ne s'est intéressé à l'orientation des garçons vers les filières littéraires et sociales. Il a pu paraître légitime qu'on s'intéresse aux filles, mises en situation d'inégalité des chances, en matière d'orientation vers des filières qui sont à la fois plus prestigieuses et plus porteuses d'emploi.

Mais, si on ne fait bouger que les filles, les garçons vont vers les filières où il y a les garçons, et ça ne va pas contribuer à la mixité. Et les garçons sont autant sous l'emprise de stéréotypes de sexes et sont encore plus résistants à changer leurs orientations traditionnelles. Car, aller vers des filières dites féminines, c'est aller vers quelque chose qui est moins valorisé et valorisant – ne plus être vu comme « un vrai garçon masculin hétérosexuel ». Il y a un sentiment de déclassement économique et social et une pression identitaire de la part des parents et des copains. Il y a donc un vrai travail à faire auprès des jeunes hommes. [...]

Il n'y a aucune raison naturelle pour que le sexe biologique ait une influence sur les choix d'orientation ! L'enjeu est aussi économique que de société. On n'aura jamais l'égalité professionnelle sans mixité d'orientation !»

**«Des choix d'orientation sous influence», LE MONDE, publié le 20/01/2018.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/20/des-choix-d-orientation-sous-influence\\_5244431\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/20/des-choix-d-orientation-sous-influence_5244431_4401467.html)

« Dès le début de leur scolarité, filles et garçons ont souvent tendance à suivre les stéréotypes de genre. Un poids qui s'avère déterminant dans leurs études post-bac.

C'est une affaire planétaire sans exception française : l'orientation est sexuée. Aux hommes, les sciences et techniques, l'informatique, la production industrielle, les transports. Aux femmes, les lettres, les langues, l'enseignement, l'art, la communication, l'aide à la personne, le social.

Aujourd'hui encore, en France, alors que le bac scientifique est le plus mixte des bacs généraux, seule une bachelière S sur dix poursuit ses études en école d'ingénieurs, où plus de 70 % des diplômés sont des hommes. Même proportion dans les classes préparatoires aux grandes écoles, tandis que les filières littéraires comptent près de trois quarts de femmes. Du côté des bacs technologiques ou professionnels aussi, les statistiques font apparaître une présence quasi exclusive des filles dans le domaine des services, de la santé et du social, et des garçons, dans la production et les technologies industrielles.

« Cette séparation des sexes est tricotée tout au long de la scolarité », résume -Françoise Vouillot, maîtresse de conférences en psychologie de l'orientation et auteure du livre *Les métiers ont-ils un sexe ?* (Belin, 2014). Résultat : seuls 12 % des métiers sont mixtes. La diversité des filières professionnelles et métiers considérés comme « masculins » est plus étendue que celle des filières et professions considérées comme « féminines ». Et ces dernières sont moins prestigieuses et moins rémunératrices. Pourtant, aucune d'elles n'est interdite à l'un ou l'autre sexe, comme en attestent les témoignages de femmes et d'hommes faisant -figure -d'exception dans un métier majoritairement féminisé ou masculinisé.»

## Autres

### Actu | Cadets Air France

**«Vous rêvez de devenir pilote? Air France peut vous former gratuitement», CHALLENGES, publié le 19/01/2018.**

[https://www.challenges.fr/emploi/vous-revez-de-devenir-pilote-air-france-peut-vous-former-gratuitement\\_561518](https://www.challenges.fr/emploi/vous-revez-de-devenir-pilote-air-france-peut-vous-former-gratuitement_561518)

« Fermée en 2009, la filière "Cadets" d'Air France rouvre ses portes le 30 janvier, sur fond de pénurie de pilotes de ligne. L'objectif: former 100 nouvelles recrues d'ici à 2022 au pilotage d'Airbus A320 et de Boeing 737.

Apprendre à piloter un avion sans dépenser un centime? C'est ce que propose Air France en ré-ouvrant sa filière "Cadets", fermée depuis 2009. Pour rejoindre cette formation de 24 mois, les candidatures pourront être déposées à partir du 30 janvier 2018. L'objectif de la compagnie est ambitieux: former 100 pilotes de ligne au pilotage d'Airbus A320 et de Boeing 737.

Entre reprise de l'activité, lancement de sa nouvelle filiale Joon et départs à la retraite, Air France doit faire face à une pénurie de pilotes. Si bien qu'après des années de gel des recrutements, la compagnie aérienne table sur l'embauche de 300 pilotes en 2018 puis entre 200 et 250 par an entre 2020 et 2023, dont une centaine issue de la filière "Cadets". Raison pour laquelle les cours commenceront dès juin prochain, au sein de trois écoles partenaires et du centre de formation interne Air France.

Pour devenir "cadets", point besoin d'être titulaire d'un doctorat ou d'un bac+5 en sciences ou en aéronautique. Les conditions d'admissibilité se veulent volontairement larges. Ainsi, vous pouvez postuler en étant titulaire d'un bac+2 dans un domaine scientifique ou un minimum de 120 ECTS. Le concours est également ouvert aux élèves en deuxième année de classe préparatoire aux grandes écoles et aux bacheliers étant titulaire de l'ATPL théorique (formation théorique des pilotes en ligne). Autre exigence, les candidats doivent justifier d'un bon niveau d'anglais (score minimum au TOEIC de 850 points).

Les frais d'inscriptions s'élèvent à 160 euros. Les boursiers du gouvernement français en sont exonérés. La présélection des dossiers débutera en mars. Elle comprendra des tests de logique, de raisonnement, de culture générale et d'anglais. S'en suivra une phase de sélection composée de tests psychotechniques et psychomoteurs.

La scolarité des heureux élus sera ensuite intégralement prise en charge par Air France.»

Plus d'informations sur le site d'Air France : <http://corporate.airfrance.com/fr/etre-pilote-de-ligne-air-france>